

Administration communale – nouvel horaire

Dès le lundi 7 mars 2022, les guichets de l'administration communale seront ouverts selon l'horaire suivant :

Lundi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mardi	09h00 – 12h00	fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Jeudi	fermé	15h00 – 19h00
Vendredi	07h30 – 13h30	

Les collaborateurs et collaboratrices de l'administration seront également à disposition pour répondre à vos appels selon le même horaire.

En dehors de ces heures, l'administration communale est atteignable par courriel à l'adresse suivante : **commune.lelanderon@ne.ch** ou sur rendez-vous.

Nous rappelons que certaines prestations liées au contrôle des habitants peuvent être effectuées depuis le Guichet unique (www.guichetunique.ch).

Le Conseil communal